

## CGT, SNU, SUD

Nous alertons solennellement l'opinion publique devant une rentrée qui s'annonce explosive (arrivée massive des jeunes à la recherche d'un emploi, des victimes des licenciements et des plans sociaux, arrivée à échéance de divers dispositifs tels que les Emplois Vie Scolaire, les CRP..., premiers effets de la généralisation du RSA, plan seniors et fin de la dispense de recherche d'emploi...).

Alors que les économistes annoncent que cette augmentation du chômage est d'une ampleur sans précédent depuis plus de trente ans, alors que nous savons qu'elle aura des effets profonds et durables sur l'emploi, le gouvernement et la direction de Pôle Emploi n'ont d'autre objectif que de mettre à disposition du patronat de la main d'oeuvre à moindre coût, en agissant de façon coercitive sur les travailleurs avec ou sans emploi. Alors que le nombre d'offres d'emploi diminue drastiquement, et que l'application de la nouvelle convention UNEDIC réduit la durée d'indemnisation d'un grand nombre de chômeurs/ses, toutes ces contraintes et ces pressions qui pèseront sur les usagers et les personnels de Pôle Emploi, risquent de se transformer en cataclysme social.

La CGT, le SNU et SUD s'opposent à toutes les directives qui nous transforment en auxiliaires de police, aux contrôles de papiers pour lesquels nous ne sommes pas assermentés, aux convocations impératives des demandeurs d'emploi sous peine de radiation, au dispositif de « l'offre raisonnable d'emploi », à la contractualisation du PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi) et aux diverses formes de pression pour orienter les demandeurs d'emploi vers les métiers en tension, précaires et mal payés.

Cette violence accroît les risques psychosociaux. Nous revendiquons le maintien d'un véritable accueil des demandeurs d'emploi, sans filtrage obligé par le serveur téléphonique 39-49, ainsi qu'une organisation des aménagements et des organisations favorisant le temps d'écoute, la confidentialité, la simplicité d'accès à l'information.

Le nombre de demandeurs d'emploi suivi par conseiller est trois fois plus élevé qu'il ne le devrait, et la croissance du nombre de dossiers d'indemnisation provoque des embouteillages. Nous demandons une augmentation des effectifs de Pôle Emploi conséquente, assortie de formations indispensables pour mener à bien des missions répondant aux besoins des usagers, dans le respect du service public.

Nous demandons la fin de la sous-traitance aux opérateurs privés de placement, la titularisation des salariés en CDD, nous refusons le recours à l'intérim. Nous exigeons une reconnaissance de nos qualifications et une revalorisation salariale. La désorganisation des services provoquée par la course folle à la fusion doit être stoppée, le réseau des agences doit être densifié pour répondre aux besoins des usagers, et nous nous opposons aux fermetures de sites.

Nous exigeons que l'ensemble des demandeurs d'emploi soumis à l'obligation de recherche d'emploi, en France métropolitaine et dans les DOM, soient inclus dans la publication des chiffres mensuels de la demande d'emploi pour rendre compte de la réalité des inscriptions. Nous exigeons que cesse la pression sur le nombre d'offres d'emploi enregistrées, qui contraint à imposer des offres d'emploi dégradées aux usagers, voire à ne pas être regardant sur la notion même d'offre d'emploi.